

AUDITORIUM JEAN MOULIN - CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente des billets de spectacles achetés directement auprès de l'Auditorium J. Moulin et dont il est l'organisateur.

Elles prévalent sur les conditions éventuellement en vigueur dans les points de vente partenaires.

Tout détenteur d'un billet sera réputé connaître et accepter ces conditions générales de vente.

La validation d'une commande, quel que soit le point de vente, génère l'émission d'un billet, remis systématiquement à l'acheteur, soit en main propre en format papier, soit par envoi à l'adresse email indiquée par l'acheteur au format digital.

Les billets donnant accès aux spectacles programmés à l'Auditorium Jean Moulin peuvent être achetés :

- au guichet de la billetterie de l'Auditorium (sur place ou par téléphone : 04 90 33 96 80)
- sur la billetterie en ligne de l'Auditorium accessible depuis le site auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr
- par l'intermédiaire des mandataires sollicités par le Conseil départemental de Vaucluse.

PRIX ET CHOIX DES PLACES

Les prix sont indiqués en euros TTC. Le placement est numéroté.

Pour un seul et même évènement, différents types de tarifs, consultables sur le site internet auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr, peuvent être proposés.

Pour les tarifs préférentiels, un justificatif sera exigé lors du retrait des billets et pourra être demandé à l'entrée.

Le prix des places achetées en ligne depuis le site auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr est majoré de 1 euro par billet pour frais de gestion. Le coût de la réservation apparaît lors de votre commande et sur votre mail de confirmation.

Au cours du processus de réservation en ligne, les places peuvent être choisies à partir du plan de salle. Après validation du paiement, les places numérotées ne pourront faire l'objet d'aucune modification (sauf consignes gouvernementales).

Les places PMR ne sont pas disponibles via la vente en ligne afin d'organiser l'accueil dans les meilleures conditions. La réservation devra être formulée exclusivement auprès du service billetterie au guichet ou par téléphone.

Le tarif choisi par l'acheteur à la validation de la commande sera ferme et définitif.

Le Conseil départemental de Vaucluse se réserve le droit de modifier les prix des places à tout moment. Toutefois, ces modifications seront sans effet sur le prix des commandes ayant été préalablement payées.

PAIEMENT

- Au guichet : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre de REGIE MIXTE AUDITORIUM.
- Par téléphone : carte bancaire
- En ligne : carte bancaire

Pour le paiement en ligne, l'opération est réalisée conformément aux conditions générales du système de paiement PAYBOX. Toutes les informations sont protégées et cryptées avant transmission au centre de traitement. Cette sécurité est assurée par le protocole SSL2.

Un seul paiement est autorisé par commande. L'achat de places est ferme et définitif. Un mail sera adressé à l'adresse e-mail saisie lors de la passation de la commande afin de confirmer la réservation.

La commande de billets de spectacle en ligne n'est définitivement confirmée qu'à réception de l'email attestant que la commande a bien été validée.

RETRAIT DES BILLETS POUR LES ACHATS EN LIGNE

Pour obtenir vos billets, vous pouvez :

- Les imprimer à domicile (E-billets sur feuille blanche au format A4)
- Les conserver sur votre téléphone mobile pour présentation au contrôle
- Les retirer à l'Auditorium Jean Moulin aux horaires d'ouverture de la billetterie ou une heure avant le début de la représentation

Il n'est pas prévu d'expédition des billets par voie postale.

Les bons cadeaux achetés sont valables uniquement pour les spectacles de la saison en cours. Ils ne sont ni échangeables, ni remboursables totalement ou partiellement.

DEROULEMENT DES SPECTACLES

L'ouverture des portes se fait 30 minutes avant le début de la représentation.

Les représentations commencent à l'heure précise.

Le contrôle des billets délivrés par la billetterie, imprimés (E-billets) ou téléchargés sur smartphone est réalisé par des appareils lecteurs de QR codes lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à la manifestation.

Concernant les billets imprimés par l'acheteur, les informations figurant sur le billet ainsi que le code barre doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.

Une fois le contrôle d'accès validé, chaque spectateur conserve son billet pendant toute la durée de sa présence sur le lieu du spectacle.

Les retardataires ne peuvent prétendre à des places réservées. L'accès à la salle ne pourra s'effectuer qu'à la faveur d'une pause au cours du spectacle. Pour certains spectacles et à la demande des artistes, l'accès peut être refusé après le début de la représentation.

Les photographies et enregistrements audio et vidéo sont interdits. L'utilisation des téléphones portables est également interdite.

ECHANGE – ANNULATION

L'interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ne peut donner lieu à remboursement.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, à l'exception d'une annulation de la manifestation émanant de l'organisateur.

En cas d'annulation du fait de l'organisateur, le remboursement ne pourra intervenir qu'au profit de l'acquéreur initial (hors frais de gestion de 1 euro pour les achats en ligne).

En cas d'annulation d'un spectacle, les billets achetés auprès de la billetterie de l'Auditorium J. Moulin seront remboursés automatiquement dans un délai pouvant aller jusqu'à 60 jours à partir de l'annonce de l'annulation.

En cas de report d'un événement à une date ultérieure, les billets achetés restent valables pour la nouvelle date. Les remboursements sont toutefois possibles sur demande auprès de la billetterie. Cette information est envoyée par email à toutes les personnes ayant acheté un billet.

Les personnes ayant acheté des billets sur d'autres réseaux de billetterie (France Billets, Ticketmaster...) devront effectuer leur demande de remboursement directement auprès de ces réseaux.

Il est précisé qu'aucun billet acheté ne pourra faire l'objet d'un remboursement en cas de perte ou de vol.

Les changements de programme ou de distribution ne peuvent donner lieu à remboursement.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations personnelles recueillies par téléphone, oralement ou via le formulaire en ligne du site auditoriumjeanmoulin.com, avec votre consentement explicite, ont pour finalité la vente de billets de spectacles et la diffusion par voie électronique et courrier postal d'informations à caractère culturel. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées jusqu'à votre demande de radiation de la liste de diffusion. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur le lien « cliquez ici » qui sera visible sur chacun des mails envoyés.

Le Département de Vaucluse est le responsable du traitement. Les informations collectées sont gérées par les agents de sa Direction Patrimoine et Culture en charge de la billetterie et des informations culturelles.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent, en vous adressant, par voie postale, à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante : Département de Vaucluse – Place Viala, 84 909 AVIGNON Cedex 9 ou par mail à l'adresse delegue-donnees-personnelles@vaucluse.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative et introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr).